

DROIT PUBLIC
SCIENCE POLITIQUE

PRÉCIS

Libertés publiques

Claude-Albert Colliard
Roseline Letteron

8^e édition

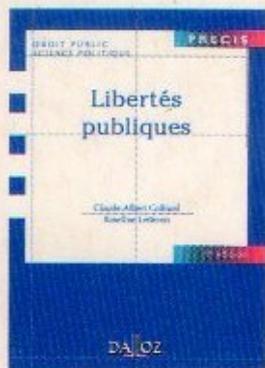
1615 D
5191

DALLOZ

SOMMAIRE

(Une table des matières détaillée figure à la fin de l'ouvrage)

INTRODUCTION	1	
PARTIE 1	LE DROIT DES LIBERTÉS PUBLIQUES	17
CHAPITRE 1	LA CONSTRUCTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES	19
CHAPITRE 2	L'AMÉNAGEMENT DES LIBERTÉS PUBLIQUES	73
CHAPITRE 3	LES GARANTIES PUBLIQUES CONTRE LES ATTEINTES AUX LIBERTÉS PUBLIQUES	97
CONCLUSION	LA CLASSIFICATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES	158
PARTIE 2	LES LIBERTÉS DE LA VIE INDIVIDUELLE	163
CHAPITRE 4	LA SÛRETÉ	165
CHAPITRE 5	LA LIBERTÉ D'ALLER ET VENIR	223
CHAPITRE 6	LE DROIT DE PROPRIÉTÉ	269
CHAPITRE 7	LE DROIT À L'INTÉGRITÉ DE LA PERSONNE	289
CHAPITRE 8	LES LIBERTÉS DE LA VIE PRIVÉE	357
PARTIE 3	LES LIBERTÉS DE LA VIE COLLECTIVE	397
CHAPITRE 9	LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT	399
CHAPITRE 10	LA LIBERTÉ DES CULTES	423
CHAPITRE 11	LA LIBERTÉ D'EXPRESSION	448
CHAPITRE 12	LE DROIT DE PARTICIPER À DES GROUPEMENTS	492
CHAPITRE 13	LES LIBERTÉS DE LA VIE ÉCONOMIQUE DU TRAVAIL ...	524



Le droit des libertés publiques connaît un double élargissement. D'un côté, le fondement juridique des normes ne réside plus seulement dans le socle législatif traditionnel, mais dans des dispositions constitutionnelles, des conventions internationales, des normes de droit européen ou communautaire. D'un autre côté, le champ matériel des libertés est en expansion. L'évolution des mœurs, celle des technologies conduit à revendiquer de nouvelles libertés ou à définir de nouveaux modes de protection. C'est ainsi que le droit est intervenu pour garantir les droits de la personne face aux techniques informatiques ou biomédicales. Le présent ouvrage étudie les différentes libertés publiques en France, telles qu'elles sont actuellement consacrées et appliquées par le droit positif.

Qu'est-ce qu'une liberté publique ? La première partie présente une approche théorique du concept juridique et des mécanismes qui lui sont associés. La deuxième et la troisième partie développent une typologie des libertés en droit positif - successivement les droits de la vie individuelle et les droits de la vie collective.

Ce Précis est une édition entièrement refondue de l'ouvrage classique du Doyen Claude-Albert Colliard (1913-1990). Il est préfacé par Jean-Claude Colliard.

Roseline Letteron, agrégée de droit public, est professeur à l'Université Paris Nord-Villetaneuse, et actuellement Directrice des formations centrales à l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale (IHEDN).

